

PROCES VERBAL DE SEANCE

DU 3 Octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois du mois d'Octobre à 20h30, en mairie, le conseil municipal de la commune d'Alos-Sibas-Abense, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre IRIART, Maire.

Date de la convocation : 29 septembre 2025

Etaient présents : IRIART Jean Pierre, UTHURRY Dominique, SALLABERRY Alexis, PARADIS Sébastien, ELICABE Yves, ELICABE Nicolas, UTHURRY Jean, ELISSONDO Annie, IRIART Hélène, DUBOIS Beatrix,

Absents excusés : CAMUS-ETCHECOPAR Arantxa,

Secrétaire de séance : Eliçabe Yves

Délibérations à l'ordre du jour

- DCM 2025_10_01 : Validation devis élargissement voie Peko bidea
- DCM 2025_10_02 : Validation devis Géodénak - cheminement liaison Alos-Tardets par le Saliga
- DCM 2025_10_03 : Approbation des rapports n°1 et 2 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération Pays Basque
- DCM 2025_10_04 : Validation devis BAB Adour Echafaudage - Avenant au devis initial E 0240006 en date du 4 juillet 2025
- DCM 2025_10_05 : Prêt à usage du terrain A 0533 au profit de Kevin BUFFET

DCM 2025_10_01 : Validation devis élargissement voie Peko bidea

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la réhabilitation de la maison Üthurrisq, et ce afin de créer des places de stationnement nécessaires, il avait été engagé une procédure tendant à élargir la voie Peko bidea au niveau de la maison en question.

Il fait savoir qu'il a fait appel à deux entreprises pour un chiffrage et que le moins disant est la SAS Mohorade Rémi pour un devis s'élevant à la somme de 12.400 € HT (14.880€ TTC) .

Le Conseil Municipal, après examen des deux propositions, à l'unanimité

VALIDE le devis de la SAS MOHORADE pour la somme de 12.400 € HT (14.880€ TTC)

CHARGE Monsieur le Maire de toutes les formalités en découlant.

DCM 2025_10_02 Validation devis GEODENAK - cheminement liaison Alos - Tardets par le Saliga

Monsieur le Maire rappelle les différents pourparlers afin d'acquérir le foncier nécessaire à la réalisation d'un cheminement permettant la liaison d'Alos à Tardets en bordure du Saliga. Il fait savoir que les propositions en cours étant restées vaines, suite au refus d'un propriétaire, le projet est suspendu.

Toutefois afin d'accéder à la parcelle A0500 récemment acquise par la commune il est nécessaire d'entamer une procédure d'échange de parcelles.

Cet échange serait fait avec Monsieur Anthony Daugreilh et concerne les parcelles A0502 et A0503 lui appartenant pour une superficie à définir par le géomètre chargé de la mission.

Le devis correspondant à cette mission s'élève à la somme de 2.240,41€ HT

Le Conseil Municipal, après examen de la proposition, à l'unanimité

VALIDE le devis de Geodenak pour la somme de 2.240,41€ HT (2.688.49€ TTC)

CHARGE Monsieur le Maire de toutes les formalités en découlant.

DCM 2025_10_03 Approbation des rapports n°1 et 2 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts, notamment son article 1609 nonies C du Code Général des Impôts ;

Vu la délibération du Conseil communautaire, en date du 31 juillet 2020, fixant la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération Pays Basque ;

Vu l'arrêté du Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en date du 2 juin 2025 actualisant la liste des membres de la CLECT ;

Vu les rapports n° 1 et 2 établis par la CLECT du 17 septembre 2025 et portant sur les évaluations de transferts de charges relatifs respectivement aux zones d'activités économiques (ZAE) et voiries d'intérêt communautaire (VIC) ;

Invité à se prononcer, le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir délibéré :

APPROUVE les rapports n° 1 et 2 de la CLECT du 17 septembre 2025 tels que présentés en annexe ;

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et à signer tout document se rapportant à cette affaire.

DCM 2025_10_04 Validation devis BAB Adour Echafaudage - Avenant au devis initial E 0240006 en date du 4 juillet 2025

Monsieur le Maire fait savoir que les travaux ayant pris du retard à cause des intempéries et autres, l'échafaudage a dû rester en place plus longtemps que prévu.

Par conséquent l'entreprise BAB Adour Echafaudage à chiffrer la dépense supplémentaire pour un montant de 4.952.49€ HT (soit 5.942.99€ TTC).

Le Conseil Municipal, après examen de la proposition, à l'unanimité :

VALIDE l'avenant pour la somme de 4.952.49€ HT (soit 5.942.99€ TTC)

CHARGE Monsieur le Maire de toutes les formalités en découlant.

DCM 2025_10_05 Prêt à usage du terrain A 0533 au profit de Kevin BUFFET

Le Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur Kevin BUFFET a demandé à pouvoir utiliser gratuitement la parcelle communale cadastrée section A n°0533 pour l'usage suivant : jardin et arboriculture.

Le Maire fait lecture du projet de contrat de prêt à usage qu'il a établi à cet effet, après avoir sollicité les services juridiques de l'APGL et de la CAPB

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DÉCIDE de mettre gratuitement à disposition de Monsieur Kevin BUFFET pour une durée de 9ans renouvelable, la parcelle communale cadastrée section A n°533 pour un usage de jardin et arboriculture.

APPROUVE le projet de contrat de prêt à usage tel qu'il lui est présenté par le Maire.

AUTORISE le Maire à signer le contrat à intervenir avec Monsieur Kevin BUFFET

Divers

Passage épareuse :

Une coupe de sécurité supplémentaire à demander sur les bordures des voies communales.

Projet réaménagement Fronton Alos - Abords salle et Ikastola -

Afin de finaliser la réflexion engagée depuis quelques mois pour le réaménagement des espaces sur le fronton d'Alos aux abords de la Salle et de l'Ikastola, une réunion est prévue le Jeudi 9 octobre à 19h30 à la salle.

Points sur les travaux

- Eglise Alos : travaux quasi finis - Reste le talus supportant les stèles discoïdales à consolider

- Fronton Abense : aménagements terminés pour l'entreprise Laborde. Reste les plantations d'arbres, devis pour la somme de
- Travaux réseau eau potable et enfouissement des réseaux secs : environ 10 à 12 jours de travaux restant - Restera l'intervention d'Eurovia pour réfection du revêtement de la voirie.

Point PLUi

Trois communes de Soule ayant donné un avis défavorable sur l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Soule -Xiberoa, l'enquête publique prévue en novembre est reportée. Un comité de pilotage aura lieu le 16 octobre pour suite à donner.

Organisation temps de travail.

Monsieur le Maire fait savoir que la secrétaire de mairie a fait connaître sa volonté de partir en retraite progressive au 1^{er} janvier 2026 avec une diminution de son temps de travail de 50%.

Pour cela il fait savoir qu'il convient de prévoir une nouvelle organisation du temps de travail avec une validation de la possibilité de travail à temps partiel.

Le conseil municipal valide le principe du temps partiel sur la collectivité et la saisine du Comité Social Territorial qui se réunira le 6 novembre, ce pour avis.

Il convient aussi d'ores et déjà d'engager une procédure de recrutement pour le mi -temps restant.

Accord du conseil municipal sur tous les points énoncés ci-dessus.